



SNUipp Val d'Oise Info

Bulletin mensuel du Syndicat National Unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et p.e.g.c. section du Val d'Oise
Maison des Syndicats 95014 CERGY CEDEX

1215S07630 ISSN 1252-9915 Dir de pub. J-P MAURICE

Prix de vente au numéro : 0,5 euro Imprimé par nos soins

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp Val d'Oise. Conformément à la loi du 6.01.1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp Val d'Oise 26 rue Francis Combe 95014 CERGY CEDEX

Dispensé de timbrage

PIC Val d'Oise



Déposé le jeudi 29 décembre 2011

La casse du siècle !

«La crise va créer beaucoup de souffrances, mais ce peut être une opportunité pour notre pays de prendre des mesures qu'il n'aurait jamais acceptées».

Le Président de la République, en tenant ces propos a clairement affiché ses intentions : faire porter l'essentiel des efforts demandés sur les salariés et les retraités et continuer de réduire et de fragiliser tous les systèmes de solidarité de notre pays.

La Fonction Publique reste la cible principale du gouvernement : 150000 postes supprimés en 5 ans, gel des salaires depuis 2 ans, droits sociaux des fonctionnaires attaqués...

L'Education Nationale, au sein de laquelle n'est pas épargnée et paye un lourd tribut : les suppressions massives de postes continuent alors que les effectifs sont en augmentation, les conditions de scolarisation des élèves se dégradent avec des classes surchargées et des enfants non scolarisés en maternelle, les conditions de travail se détériorent encore et toujours et deviennent de plus en plus difficiles pour l'ensemble des personnels...

Et pourtant, dans les écoles les enseignants, dévoués au service public d'éducation, s'engagent professionnellement, sans relâche, à faire progresser les élèves, à les aider à apprendre à grandir, à s'épanouir, à se développer, à vivre ensemble...

Et pourtant, les services publics devraient être considérés comme un investissement d'avenir, un levier pour lutter contre la crise. Il faut cesser de considérer les services publics et la Fonction publique comme une charge pour notre pays. Ce sont bien des investisse-

ments productifs indispensables qui sont une chance pour l'avenir de notre société.

Relevons la tête et ENSEMBLE, faisons respecter nos droits, construisons un mouvement durable, ne nous laissons pas faire et réclavons une autre politique pour l'Ecole et ses personnels.

OUI, en cette nouvelle année, il est indispensable de se mobiliser, de convaincre. **OUI**, il est indispensable de renforcer le syndicalisme en vous syndiquant au SNUipp 95 dès aujourd'hui.

Bonne année revendicative !

Alexis Pomérat

Secrétaire départemental

travail
Postes
maternelle
ZEP
Emplois
Formation
Retraite
Rythmes
BASED
Salaires
Promotions

Sommaire

Edito	p 1
CTSD	p 2
Actualités	p 4
Bulletin d'adhésion	p 8

Bulletin réalisé par les militants du SNUipp durant les vacances scolaires.

CTSD : les dégradations s'accroissent

L'Inspecteur d'Académie a confirmé nos inquiétudes, les dégradations dans le primaire s'accroissent.

Le CTSD, instance qui remplace désormais les CTPD, s'est tenu vendredi 2 décembre 2011.

L'Inspecteur d'académie a présenté la refondation de ces instances dans le cadre de la rénovation du dialogue social (accords de Bercy).

La FSU, dans sa déclaration liminaire, a vivement dénoncé la politique actuelle du gouvernement visant à démanteler les services publics et en particulier l'éducation nationale.

Dans le premier degré, les conditions d'enseignement sont à la limite du supportable : effectifs en hausse, intégration des élèves en situation de handicap sans formation des enseignants, formation initiale et continue devenue quasi inexistante, moindre prise en charge de la difficulté scolaire suite aux suppressions de postes dans les réseaux d'aide, scolarisation des enfants de moins de 3 ans pratiquement disparue, situation inextricable du remplacement...

Comment mener sa classe sereinement dans ces conditions ? Jusqu'à quand les collègues pourront-ils tenir ?

De plus, on sait à quel point la détérioration des conditions d'enseignement porte préjudice aux apprentissages des élèves et en particulier des plus fragiles.

Le bilan de rentrée confirme les annonces de fin d'année dernière. En effet ce sont bien 1284 élèves en plus qui ont été accueillis dans

les classes à cette rentrée malgré la suppression de 11 postes "classe", de 43 Rased et 40 ZEP/REP.

Sur 10 ans, le Val d'Oise a accueilli 2520 élèves en + tout en supprimant 64,25 emplois.

Depuis la rentrée 2007 ce sont 4704 élèves supplémentaires accueillis dans les classes du département et 32.25 emplois supprimés.

Le P/E (taux d'encadrement) ne fait que diminuer (en passant de 5.3 en 2007 à 5.1 à cette rentrée) plaçant notre département en deçà de la moyenne nationale ! La scolarisation des moins de trois ans est passé de 1586 enfants soit 8.6% en 2008 à 457 en 2011 soit seulement 2.5%.

Carte scolaire

Calendrier des opérations de carte scolaire (ouvertures et fermetures de classes) décalé pour cause d'élections !

Les prochains travaux de carte scolaire auront lieu en janvier/février puis les réajustements en juin, le ministère ayant demandé à « décrocher » au maximum ces travaux des élections présidentielles et législatives !

Il est évident que les suppressions massives de postes et les fermetures de classe ne font pas « bon effet » pendant les élections...

Rentrée 2012/2013

L'IA annonce d'ores et déjà une prévision d'effectifs en hausse pour la prochaine rentrée, les estimations s'élè-

Calendrier des opérations de carte scolaire décalé pour cause d'élections !

vent à environ 1400 élèves supplémentaires. Dans le même temps, la suppression au budget de 5700 postes dans le primaire, va l'amener à devoir « rendre » un volume de postes dont il n'a pas encore connaissance. Il suivra vraisemblablement la « piste évoquée au niveau national » en supprimant encore des postes E ou G (il ne reste déjà plus que 160 E et 36 G actuellement pour les

135632 élèves scolarisés dans le Val d'Oise ! soit en moyenne 1 maître E pour 848 élèves et 1 maître G pour 3768 élèves !). A priori, les postes de psychologues scolaires seront épargnés.

La suppression de ces postes conduira inévitablement à une moindre prise en charge de la difficulté scolaire. Elle va complètement à l'encontre d'une politique qui viserait à lutter contre l'échec scolaire.

Cette poursuite de la saignée dans les moyens remet en cause tout le travail des équipes enseignantes et expose dangereusement l'avenir de nos élèves, en particulier les plus fragiles.

Le SNUipp-FSU réaffirme la nécessité d'une autre politique au service d'une Éducation Nationale de qualité garantissant l'égalité des chances et la réussite pour tous.

Carte scolaire 2012/2013

Carte scolaire : complétez le formulaire en ligne

http://95.snuipp.fr/95/form/carte_sco_2012/cartesco95-2012.php

**Communiquez les effectifs de votre école
aux délégués du personnel du SNUipp 95**

Revalorisation

Nouvelle opération de communication

Entrée dans le métier

A compter de mars 2012 les enseignants débutants percevront un salaire brut d'un peu plus de 2000 euros (1664 euros net)

Échelon	3	4	5	6	7	8	9	10	11	HC
Augmentation mensuelle nette	90 €	54 €	19 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

Directrices(eurs)

La part variable de l'indemnité augmentera de 50%

Montant mensuel part variable

Nb classes	actuel	Nouveau montant
1 à 4 classes	16,60 •	25 •
5 à 9 classes	33,33 •	50 •
10 classes et +	50 •	75 •

La part principale fixe, quant à elle, reste à 1295,62 • annuels soit 107,97 euros mensuels.

Vous avez compris, c'est très clair, pour 80% de la profession, rien de nouveau.

Par ces annonces, le ministre reconnaît que la question salariale reste, en France, sensible pour les enseignants.

Concernant la direction d'école cette pseudo reconnaissance financière ressemble à de la provocation car **nous sommes bien loin du compte !**

Dans un communiqué de presse, le SNUipp a souligné que "Ce rattrapage nous laisse encore très éloigné des standards européens" (un enseignant Allemand débute à 2 200 euros NET).

Le SNUipp FSU demande "l'ouverture de véritables négociations pour la revalorisation de tous les enseignants".

Faisons le bilan du ministre

C'est l'heure des bilans. Alors nous aussi, on évalue ! Le SNUipp-FSU invite tous les enseignants à faire le bilan de la politique du ministre de l'Éducation nationale.

Pour cela, il met à leur disposition une carte d'évaluation jointe au prochain Fenêtres sur cours.

Elle sera à renvoyer au président de la République, lui même artisan du non remplacement d'un enseignant sur deux partant à la retraite, de la réforme de la formation. Fermetures de classes, suppressions de RASED, de postes de remplaçants, abandon de la formation, fragilisation de la maternelle... le bilan du ministère de l'Éducation n'est pas bon et les prochaines suppressions d'emploi programmées dans le budget 2012 vont encore aggraver la situation. Sur tous les terrains, **le ministre recherche l'affrontement.**



A télécharger sur <http://95.snuipp.fr>
+ pétition en ligne à signer !

Jour de carence

Un jour de trop !

Voté en catimini, sans discussion ni information préalable, cette décision est justifiée par les parlementaires et le gouvernement par 3 raisons :

Rétablir l'équité entre le public et le privé !

80% des salariés du privés sont protégés par des conventions collectives, des accords d'entreprises ou des assurances financées par les employeurs. Paradoxalement, en maintenant le jour de carence dans la fonction publique et en décidant de revenir sur le 4ème jour de carence dans le secteur privé, le gouvernement crée de nouvelles disparités... Désormais, les fonctionnaires se verront amputés d'un jour de salaire, 80% des salariés du privé seront toujours protégés et une minorité d'entre eux continuera à être ponctionné de 3 jours : **belle équité !**

INTOX

Lutter contre les fraudeurs !

Chaque malade est suspecté d'être un tricheur. Dans l'Education Nationale, la majorité des jours d'absence est liée aux congés de maternité dans une profession particulièrement féminisée (plus de 80% de femmes dans le 1er degré). Les femmes seront donc les premières victimes de ce nouveau dispositif. De plus, doit-on accepter de perdre des journées de salaires pour des maladies véhiculées dans le cadre professionnel ? Enfin faut-il s'excuser de faire un métier de plus en plus pénible qui est source de stress et de fatigue ?

FAUX

Le gouvernement ne peut raisonnablement pointer du doigt les fonctionnaires au moment où les consultations sur les risques psycho-sociaux se multiplient dans les ministères de la fonction publique. **Pour limiter le nombre d'arrêts maladies, il faut principalement agir sur les conditions de travail des salariés !**

Nouvelles rentrées dans les caisses de la sécu !

Cette mesure va générer de nouvelles recettes estimées à... 120 millions d'euros. A titre de comparaison, la cour des comptes dans son rapport sur les niches fiscales qui bénéficient essentiellement aux plus favorisés estime leur coût au budget de l'Etat à 100 milliards d'euros. Cette institution précise qu'entre 20 et 30 milliards pourraient être rapidement récupérés sans conséquence néfaste pour l'économie du pays...

INTOX

Cette mesure d'imposer une journée de carence dans la fonction publique, prise dans la précipitation, est injuste et inefficace. Elle va impacter considérablement le pouvoir d'achat des agents publics au moment où, pour la première fois depuis la Libération, le point d'indice est gelé 2 années consécutivement (avec les cotisations retraite qui augmentent)...

Le SNUipp et la FSU exigent le retrait de cette mesure.

BULLETIN D'ADHESION 2011 - 2012



**S
N
U
i
p
p
(FSU)
95
A
D
H
E
S
I
O
N
2
0
1
1
/
2
0
1
2**

NOM : M. Mme. Mlle Prénom :

Nom de jeune fille : Date de naissance :

Adresse personnelle (envoi des publications) :

Code Postal : Ville :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

e-mail :

Etablissement :

Date & Signature :

Le SNUipp pourra utiliser les renseignements ci-dessus pour m'adresser les publications éditées par l'organisation syndicale.
Je demande au Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC du Val d'Oise de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/78. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNUipp Val d'Oise.

La cotisation syndicale ouvrira droit à un crédit d'impôt égal à 66 % du montant de la cotisation sur l'impôt sur les revenus 2011.
Exemple : Pour une cotisation de 100 euros : crédit d'impôt = 66 euros.

COTISATIONS 2011/2012

échelon	insit.	prof. écoles	prof. écoles hors classe
01		94,00	136,00
02		103,00	153,50
03		108,50	165,00
04		114,00	176,50
05		120,50	191,00
06	107,00	128,00	203,50
07	109,50	136,00	215,00
08	115,50	146,00	
09	121,00	155,50	
10	129,00	168,00	
11	141,00	181,00	

Cocher la case correspondant à votre situation

AJOUTER	en €
IPEMF, spécialisés	4,20 €
CPC	7,50 €
CPD	11,30 €
Direction 2 à 4cl.	4,40 €
Direction 5 à 9cl.	8,30 €
Direction 10cl. et+	11,00 €
Direction SEGPA	14,00 €
Direction EREA	33,00 €

- M1, M2 : 35,00 • AE, AVS, EVS : 50,00 •
 - PES, Retraités : 94,00 • Mi temps : 76 •
 - Autres temps partiels, congés formation, CPA : au prorata de la cotisation de l'échelon
 - PEGC : 0,51 % du salaire brut
- ➔ Pour toute situation particulière, contacter la section

Le montant de ma cotisation est :
Je paye avec 1 ou 4 chèques à l'ordre de SNUipp Val d'Oise
Je choisis le prélèvement BPRNP (remplir le formulaire ci-dessous et joindre un RIB).
Indiquer le nombre de prélèvements mensuels souhaités : (10 max d'octobre à juillet)
Je choisis le prélèvement reconductible

L'adhésion au SNUipp comprend le service des publications départementales et nationales du SNUipp et de la FSU.

<p>TITULAIRE DU COMPTE</p> <p>Nom et prénom <input type="text"/></p> <p>adresse <input type="text"/></p> <p>Code postal <input type="text"/> Ville <input type="text"/></p> <p>COMPTE à DEBITER</p> <p>Code Etablissement <input type="text"/> Code guichet <input type="text"/></p> <p>N° de compte <input type="text"/> Clé <input type="text"/></p> <p>Date <input type="text"/> Signature <input type="text"/></p>	<p>AUTORISATION de PRELEVEMENT</p> <p><small>J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai directement le différend avec le créancier.</small></p>	<p>N° NATIONAL EMETTEUR</p> <p><input type="text" value="405.975"/></p> <p>ORGANISME CREANCIER</p> <p>SNUipp Val d'Oise 26 rue Francis Combe 95014 CERGY CEDEX</p> <p>Etablissement teneur du compte (à compléter SVP)</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
--	---	---

Trop cher ! Non ! 66 % de la cotisation est déductible des impôts, et vous pouvez fractionner votre paiement.

A retourner au SNUipp 95 - 26 rue Francis Combe - 95 014 Cergy cedex



**Bonne résolution de la nouvelle année
je me syndique dès maintenant au SNUipp !**